

**Nouveau
Offert**



10 000 entreprises



5 000 codes produits



10 800 marques



26 700 dirigeants

Installez-moi vite

Installable sur plusieurs PC !

022 777 100
info@kompas.ma



Argent et éthique, tel était le thème du colloque international organisé dernièrement à Rabat par le CESEM (Centre de recherche de HEM), en partenariat avec la fondation CDG. Il faut reconnaître que, lorsqu'on traite de la question de la morale ou de l'éthique, vient tout de suite à l'esprit l'un des domaines les plus concernés, à savoir l'argent, le capital. Légitimité du capital et sens de l'éthique, peut-on dire que l'un explique l'autre ?

Il est certain que, chez nous, le comportement de bon nombre de détenteurs de richesses ne semble pas répondre aux normes de l'éthique, telles que reconnues et ressenties collectivement, ce qui affaiblit la légitimité du capital si indispensable pourtant en ces temps de mondialisation. Mais il faut reconnaître que l'ampleur du phénomène et le fait qu'il touche également les élites du pays - dont celles qui gouvernent et qui doivent normalement être conscientes que la légitimation du capital est fondamentale pour le développement - occultent le fait que ce juste ressentiment trouve aussi ses racines, plus profondément, dans notre imaginaire et nos croyances profondes.

C'est que beaucoup de religions privilégient la recherche du pain quotidien et non l'accumulation

du capital. Que se passe-t-il lorsque la morale est transformée en normes ? Celles-ci s'accroissent de la conscience individuelle ? C'est d'ailleurs pour des raisons, liées historiquement à la mise en œuvre de normes rigides et parfois intégristes, que l'on parle désormais, de plus en plus, d'éthique, et non de morale. Certains vont jusqu'à affirmer que l'éthique (ou la morale) peut varier en fonction du temps et de l'espace ; d'autres, sans renier la perception nouvelle de la morale, parlent d'une

continuité profonde qui repose en fait sur l'idée du respect de l'autre. Dès lors, apparaît le concept de « sens de la mesure », dérivé du bon sens religieux ou de la théorie du juste

Le Capital en mal de légitimité et d'éthique

milieu de la philosophie grecque. L'être humain est pourvu d'un instinct, d'une conscience et d'une raison qui lui permettent de tout entreprendre, à condition de respecter l'autre dans sa liberté morale et ses droits matériels.

Le capital et son accumulation sont donc légitimes, à condition qu'existe un comportement social conciliateur entre, d'une part la nécessité d'accumulation et d'entreprise, et d'autre part l'indispensable attitude de responsabilité à l'égard d'autrui.

sommaire



Sur la couverture

Qui décide quoi ? Comment ? Quelle incidence de la concentration du pouvoir sur l'autonomie de la sphère économique ? Quelle hiérarchisation entre l'international, le national et le local ? La réponse par des analyses, des récits et des réflexions. Débat entre hommes et femmes de terrain, d'un côté, hommes et femmes de savoir, de l'autre.

La revue **ECONOMIA** sociale, économique et managériale

La Revue **Economia** est éditée par HEM, à travers le Centre d'Etudes Sociales, Economiques et Managériales (CESEM)

Directeur de la publication
Abdelali Benamour
Directeur de la rédaction
Driss Ksikes
Comité scientifique de lecture
Fouad Ammor - Mohamed Bouslikhane
Noureddine Cherkaoui - Abdelmajid
Ibnerrissoul - Jamal Khalil - Abdellah
Labdaoui - Halima Ouzzif - Ali Serhrouchni
Ismail Zaghloul

Comité de rédaction
Fadma Aït Mous - Hicham Benjamaâ
Loubna Chiguer - Laetitia Grotti
Sara Khalladi - Saad Maâzouzi

Chroniqueurs
Nadia Alaoui Hachimi - Omar Aloui
Mouhcine Ayouche - Alfredo Valladao
Ont collaboré à ce numéro
Abdeslam Abouddrar - Najib Akesbi - Driss
Benali - Driss Benatyia - Ahmed Bendella
Raymond Benhaim - Francis Ghilès
Hubert Landier - Véronique Manry
Michel Peraldi - Ahlam Rahmi

Réécriture et édition :
Catherine Alix-Mascart
Correction et relecture : Habib El Amrani
Conception maquette : Tristan Lastennet
Directeur artistique : Hicham Zemmar
Mise en page : Amine Khalil
Photo couverture
Hicham Zemmar / Hydrogene
Photos presse : AFP et AIC press
Abonnements : KMC consultants
Assistante : Selma Bouazzaoui
Documentation : Khadija Boutaleb
Impression : Idéale
Distribution : Sochepress
Adresse

2, Rue Jaafar Essadik - Agdal, Rabat (Maroc)
Tél : 00 212 37 673746
Fax : 00 212 37 670422
http://www.cesem.ma
Dépôt légal : 2007 / 0137
ISSN et Dossier de presse : En cours
Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires

REPÈRES

- 6 Les zones grises du Maroc vert
Par *Driss Benatyia*
- 12 Carnet de bord
Agenda, colloques, études...
par *Laetitia Grotti*
- 14 Le point sur la conjoncture
Par *Ismail Zaghloul*
- 18 **Mon point de vue**
Réflexions sur le "noir"
Par *Driss Ksikes*
- 57 Les zones d'ombre de la décision économique
Abdeslam Abouddrar
- 59 Les aléas empiriques de la décision économique
B. Rachdi, K. Tazi, M. Horani, L. Jaïdi et A. Benamour
- 63 Frontières floues entre le politique et l'économique
Larabi Jaïdi, El Hassan Benabderrazik, Mounia Bennani Chraïbi, Azeddine Akesbi, Béatrice Hibou

ECONOMICUS

- 20 Le retour des compétences, mythe ou réalité ?
Entretien avec Saad Benkirane
Par *Sara Khalladi*
- 69 Débat et Commentaires
- 72 **Chronique du stratège**
Eau, énergie, aliments : le nouveau triangle stratégique
Par *Alfredo VALLADAO*

ÉTUDES ET SONDAGES

- 74 **Une fiscalité incohérente et injuste**
Najib Akesbi

LE MANAGER

- 94 L'autarcie boursière nous sauve-t-elle ?
Par *Hicham Benjamaâ*
- 98 Les coûts sociaux du laisser-aller
Par *Hubert Landier*

LE STRATÈGE

- 38 **COLLECTIF STRATÉGIE LA FABRIQUE DE LA DÉCISION ÉCONOMIQUE**
Présentation de Driss Ksikes
- 39 Du tout makhzen aux systèmes complexes
par *Omar Aloui*
- 47 Des acteurs autonomes à l'ombre du Prince
Par *Driss Benali*
- 53 L'opacité de la décision publique
par *Raymond Benhaim*



pages 6-11

Une première lecture du plan "Maroc vert" et du discours qui l'accompagne, réalisée à l'aune des réalités agricoles et du potentiel existant, souligne les limites de la philosophie qui y préside.



pages 74-93

Notre système fiscal marche sur la tête. On s'en doutait un peu. Najib Akesbi nous le démontre avec maestria : TVA, IS, IR... Tout y passe. Dans cette deuxième et dernière partie de l'évaluation de la réforme fiscale entamée en 1984, cette étude documentaire interroge les objectifs préconisés et les résultats atteints, sous le double angle de la simplicité et de l'équité. Voyage au bout du fisc !



pages 94-97

La Bourse de Casablanca est un marché survalorisé, en proie à un grand nombre de transactions spéculatives. Son autarcie financière explique pourquoi elle a été épargnée par la crise américaine des subprimes et par les répercussions de cette dernière sur les marchés boursiers du monde entier. Pour autant, est-elle réellement à l'abri d'un krach et jusqu'à quand ?



pages 110-119

Consacré à « l'argent et l'éthique », le premier colloque international du CESEM, a connu un foisonnement d'idées, par l'apport de diverses disciplines (économie, gestion, sociologie, science politique, anthropologie, philosophie) et permis la rencontre de scientifiques, d'hommes et de femmes de terrain, et de dirigeants associatifs. LRE publie les grandes lignes de ces communications.

- 102 Les énarques, une élite trop discrète
Par A. Rabmi & V. Manry
- 105 L'entreprise face à ses risques financiers
Par Abdelmajid Ibenrissoul
- 108 Chronique du manager
Management et sérénité
Par Moubcine Ayouch

COLLOQUE INTERNATIONAL

- 110 **L'argent et l'éthique**
Résumé Fadma Ait Mous et Ahmed Bendella
Avec la participation de :
F. Abdelmoumni - A. Aboudrar
S. Assidon - D. C. Jaydane
A. Dabmane Saïdi - A. B'chir
M. Doukkali - N. El Aoufi
B. Hibou - H. Ilabian
D. Khrouz - A. Labdaoui
H. Laroussi - D. Lyon
R. Mejjati Alami - K. Mesbahi
M. Peraldi - A. Sabir
B. Théret O. Vallée

Workshop de la compétitivité

- 120 Comment construire l'école de la modernité ?
Coordination et synthèse par Laetitia Grotti

CARTE BLANCHE

- 130 **Champ libre**
"Il faut un torrent économique pour briser les résistances culturelles"
Grand entretien avec Mohamed Ennaji
par D. Ksikes et F. Ait Mous
- 138 **Essai de réflexion**
Le Maroc vu par ses spécialistes
Par Driss Ksikes
- 140 **Thèses et synthèses**
Par Fadma Ait Mous
- 142 **Dernier mot**
Chroniques tunisiennes
Par Nadia Alaoui Hachimi



pages 130-137

Depuis ses premiers travaux aux côtés de Paul Pascon, jusqu'à son dernier livre, **Le sujet et le mamlouk**, l'économiste Mohamed Ennaji s'est libéré des carcans académiques et remonté chaque fois encore plus loin dans le passé, pour cerner la servitude d'aujourd'hui, comme il s'est approché des cercles du pouvoir actuel pour ne pas trop se tromper de jugement.

HEM à Tanger

20 ans d'expérience au service d'une région



HEM Casablanca



HEM Rabat



HEM Marrakech



HEM Tanger

Inscriptions Ouvertes
Renseignements : 039.30.19.19 ou 30.19.30
 88, Route de Malabata, Ghandouri, Baie de Tanger
 (1ère rue à droite après l'Hôtel Movenpick) - hem.tanger@hem.ac.ma



Les zones grises du Maroc vert

Commençons par quelques termes utilisés dans le plan «Maroc vert». Le document parle d'une «stratégie établie en concertation avec toutes les parties prenantes (qui) permettra d'établir un plan d'action, en clarifiant les priorités». Or, définir une stratégie, c'est d'abord définir des priorités. Sinon, les actions peuvent aller dans tous les sens. Le projet utilise de façon répétitive l'adjectif «colossal». Le terme évoque quelque chose de grand, de fantastique, qui relève de la science fiction et renvoie au mythe californien¹. Le document traite l'agriculture d'activité économique «comme les autres». Or, au Maroc, l'agriculture n'est pas une activité économique comme les autres, elle est d'abord un mode de vie. Cette emphase peut se concevoir si le but est d'ouvrir les portes à de nouveaux investisseurs qui entreraient dans le secteur. Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Le projet évoque des «enjeux sociaux et économiques colossaux». C'est normal, près de la moitié de la population vit de l'agriculture et, il ne faut pas l'oublier, nous sommes toujours un pays aux fortes attaches rurales.

«L'exploitation familiale» n'a de statut ni dans les statistiques, ni dans les analyses, ni même dans le discours.

Pour le moment, le plan du « Maroc vert » concocté par le cabinet Mc Kinsey se décline en 17 diaporamas et dans des entretiens accordés à la presse par le ministre de tutelle. Une première lecture du projet et du discours qui l'accompagne, réalisée à l'aune des réalités agricoles et du potentiel existant, souligne les limites de la philosophie qui y préside.

En prétextant ces mêmes enjeux colossaux, le «Maroc vert» prétend à «la stabilisation de la population». Mais pourquoi veut-on stabiliser la population rurale ? Tous les pays qui ont fait le saut vers l'urbanisation se sont inscrits dans un processus historique de modification des équilibres entre les deux espaces, le rural et l'urbain. La différence pour les pays développés est que la transition s'est faite avec une forte articulation entre les secteurs, agricole et industriel, et un transfert de la ressource humaine du rural vers l'urbain. Dans les pays en développement, comme le Maroc, la migration de la campagne vers la ville est portée par ce qu'on pourrait appeler «la crise des opportunités» en milieu rural. Mais est-ce que la réponse à ce problème est d'ériger des barrières économiques et/ou sociales pour empêcher les gens de quitter le

monde rural ? C'est chercher à aller contre le sens de l'histoire.

La sempiternelle dualité entre tradition et modernité

Dans ce projet, il y a deux «piliers» : le premier, dit «à haute valeur ajoutée», nécessiterait 10 milliards de dirhams d'investissement annuel, alors que le deuxième, à vocation sociale, demeure sans chiffres à l'appui. Ce vide est troublant, car il renvoie à une démarche d'acteurs qui culpabilisent sur leurs richesses, d'autant que dans le document, il est dit que «la nouvelle stratégie agricole doit rompre avec le paradigme traditionnel opposant un secteur moderne à un secteur social.» (ndlr : l'approche binaire oppose normalement le secteur moderne et le secteur traditionnel) Deux pages plus loin, il est écrit que la stratégie est articulée de manière à toucher un maximum d'exploitants, tant acteurs modernes que «petits agriculteurs». Où est la rupture avec la démarche

dualiste ? Le secteur moderne et le secteur traditionnel sont simplement rebaptisés «acteurs modernes» et «petite agriculture», chacun calé sur un pilier ! L'un des gros problèmes de l'approche politique des questions agricoles réside dans cette ambivalence. Quand on aborde l'analyse stratégique, le secteur agricole est toujours réduit à deux catégories alors que, dans les discours, on dit avoir une agriculture diversifiée sur des territoires contrastés. La réalité agricole est-elle réductible à des dichotomies traditionnel / moderne ou gros / petit ? Malgré le foisonnement d'expressions, pourquoi est-il si difficile de se débarrasser de l'approche dualiste ?

Le modèle dominant de l'entreprise agricole

On peut se demander pourquoi le plan «Maroc Vert» ignore la forme sociale dominante d'organisation de la production agricole au Maroc: l'exploitation familiale. Il est vrai que l'objet «exploitation familiale» n'a de statut, ni dans les statistiques, ni dans les analyses, ni même dans le discours. Or, il suffit de jeter un coup d'œil sur la loi d'orientation de l'agriculture française de 1960 pour constater que l'agriculture familiale, citée et ciblée de manière explicite, a bénéficié d'un ensemble de mesures adaptées à sa modernisation. Contrairement à l'entreprise, qui est une unité de production visant à générer du profit, l'agriculture familiale a pour finalité la reproduction du complexe famille-exploitation : la sécurité de la famille est souvent prioritaire, par rapport à la sécurité de l'unité de production. Il suffit d'écouter attentivement «l'agriculteur des reportages». Ce n'est certainement pas un entrepreneur !

Il est donc erroné d'opposer l'entreprise agricole à la petite agriculture. L'entreprise agricole se démarque avant tout de l'exploitation agricole familiale. L'entreprise agricole est mue par la logique de la rentabi-

lité. Elle doit avoir une dimension minimale, en terme de surface ou d'équipement ou d'investissement (en fonction du système de production: extensif, intensif, irrigué, goutte à goutte, etc.). En revanche, l'agriculture familiale se caractérise par une extraordinaire capacité d'adaptation: elle se déploie sur tous les types de systèmes agraires et traverse toutes les dimensions, de la micro-exploitation à la très grande exploitation (que l'on confond souvent avec l'entreprise).

Cette occultation de l'agriculture familiale entraîne plusieurs quiproquos. Les études ont montré que l'intensification a priori se fait aux extrêmes, au niveau de la petite exploitation, inférieure à 10 ha, et de la grande, qui dépasse les 50

ha. La dynamique d'évolution de l'exploitation familiale moyenne (entre 10 et 50 ha) est très souvent mitigée. Quand on calcule le coût de production des cultures, notamment pour les céréales, en utilisant le prix de marché de la main d'œuvre, il s'avère que très souvent «la rentabilité est négative». Or, il suffit de tenir compte du modèle familial pour réaliser que le coût d'un actif familial équivaut au coût de sa prise en charge et non à la rémunération de ses heures de travail. Avec cette démarche, les chiffres deviennent plus parlants. Des études pointues ont montré que l'aide familiale «per-

çoit» in fine l'équivalent de la moitié de la rémunération d'un salarié agricole occasionnel (qui est en-deçà du SMAG, faut-il le rappeler). Les activités sont réparties selon des règles de gestion du collectif familial de travail et, au bout du compte, le résultat n'est pas affecté selon la quantité de travail fournie car le revenu de la famille exploitante est indivisible, comme dans le modèle de l'épicerie traditionnelle. Lié par la parenté, aucun des actifs familiaux n'a de perception individualisée de la relation entre travail et revenu. Tout le monde est à la peine, mais c'est le chef de famille qui décide de l'affectation du résultat.

Le document parle d'enjeux énormes pour les 30 millions de consommateurs. Encore une fois, la vision est



Le roi Mohammed VI au salon international de l'agriculture de Meknès, où a été donné le lancement du plan "Maroc vert"

inspirée du modèle de l'entreprise. On ne peut parler de 30 millions de consommateurs comme d'un tout que si l'espace productif est largement dominé par l'entreprise agricole. Mais quand on assume le modèle de l'exploitation familiale, la famille, le ménage agricole a une double identité de producteur et de consommateur. De plus, il est bien évident que le modèle de consommation, sans parler du pouvoir d'achat, diffère du monde citadin au monde rural. Même dans le monde rural, les modèles de consommation alimentaire diffèrent d'une région à l'autre, simplement parce qu'ils sont

►►

Les zones grises du Maroc vert

intimement liés aux productions de leur territoire. C'est l'urbanisation massive qui harmonise les modèles de consommation. Sans cela, il est absurde de parler en bloc de 30 millions de consommateurs.

L'illusoire notion de chômage endémique

Le fait de tout analyser à partir du modèle de l'entreprise nous vaut ce chiffre alarmant diagnostiqué selon les critères du «Maroc vert» : 8 à 10

Dupliquer les succès est une méthode qui a fonctionné, sous condition d'une forte intervention de l'Etat, car on en était encore à l'Etat-providence.

millions de chômeurs endémiques. Or, dans l'espace rural, 80% des ménages ruraux sont des ménages qui tirent leurs revenus de l'activité agricole (ménage producteur / consommateur). Dans ces conditions, le concept de chômage pose problème. Dans toutes les études sur le terrain, on en arrive à considérer l'occupation plus que l'emploi, parce que les actifs familiaux en agriculture (adultes - enfants) mènent une activité discontinue, marquée par une forte saisonnalité et par des pointes de travaux. Du coup, on ne peut pas utiliser les indicateurs du chômage dans leur acception classique.

Le concept de chômage pose surtout problème quand on parle de céréales, culture dominante à l'échelle nationale, mais n'offrant pas beaucoup de travail, contrairement à l'irrigué intensif, ou à la culture sous serre. En revanche, lorsqu'on passe à un système céréalier intensif, la rationalisation par la mécanisation signifie

le plus souvent une réduction des opportunités d'emploi.

Qu'est-ce qu'un chômeur dans le domaine agricole ? Est-ce quelqu'un qui, pour des raisons liées au système de production agricole, travaille 100 jours éparpillés sur les 300 jours de l'année ? Est-ce celui qui ne peut bouger au-delà d'un certain seuil d'activité ou celui qui ne peut se reconverter ? Dans les petites exploitations qui ne peuvent avoir de revenus suffisants, un jeune chef de

famille va temporairement travailler dans le bâtiment puis retourner dans son douar pour y travailler la terre. S'il a accès à la mécanisation, il peut se consacrer ponctuellement à son activité agricole, tout en ayant une activité stable en ville (bâtiment ou services).

En évoquant le potentiel existant, le plan «Maroc vert» affirme que le coût de la main d'œuvre est compétitif par rapport aux concurrents. Or, la main d'œuvre non qualifiée, si abondante chez nous, intéresse peu de monde. Les investisseurs que le Maroc veut attirer cherchent une main d'œuvre à bas prix, mais ayant un minimum de qualification.

Le mythe obsolète de la duplication

Le plan énumère les success stories. La COPAG (coopérative de production de lait) en est une indéniablement. Ses chiffres sont suffisamment

éloquents : 170 millions de litres, 11% de la production nationale. En plus, elle défend les intérêts de ses adhérents, génère une forte valeur ajoutée et distribue des subventions. Elle a tellement de succès que, pour diminuer sa capacité concurrentielle (par rapport à la Centrale laitière), elle a été taxée. En revanche, la mise en avant de l'ANOC (Association nationale ovine et caprine) est un peu forcée. Contrairement à la COPAG, le résultat de l'encadrement technique de l'ANOC n'est pas visible sur les étals avec des produits «d'origine certifiée», seul moyen de vérifier le succès d'un élevage permettant «d'augmenter considérablement le revenu» des éleveurs.

Au sujet des deux exemples précités et de produits pour l'export (tomates, fraises, agrumes), le plan parle de «succès à dupliquer». C'est une méthode qui a fonctionné pendant un temps, sous certaines conditions, dont principalement une forte intervention de l'Etat, car on en était encore à l'Etat-providence. Est-il concevable d'imaginer une stratégie coûteuse pour la collectivité, au moment où l'on parle de libéralisation des marchés et de désengagement de l'Etat ?

Tout en restant sur l'exemple des produits laitiers, on peut se demander pourquoi, parmi toutes les coopératives laitières d'envergure, seule la COPAG est une réussite. Dupliquer les façons de faire de ceux qui ont réussi est une vieille recette, mais les conditions nécessaires sont sévères : toutes choses doivent être égales par ailleurs et le processus doit être entièrement maîtrisé. On peut implanter une usine «clé en main», partout, avec tout ce que cela nécessite comme matériel, formation et processus de production. En

revanche, la réussite n'est pas garantie, quand le processus dépend de systèmes de production où les conditions du milieu sont déterminantes. En milieu réel, non pas artificiel et contrôlé, les agriculteurs n'adoptent une innovation que lorsqu'ils ont vérifié qu'elle est adaptée à leurs conditions particulières.

L'agrégation, une réponse utopique au problème foncier

D'abord, que signifie *agrégation* ? D'une manière générale, l'agrégation désigne étymologiquement l'action de regrouper des éléments. Il est amusant de noter que ce mot a pour origine le latin *adgregatio* qui signifie réunion d'éléments, dérivé de grec, le troupeau ! Et quand le plan parle de «modèles d'agrégation équitables», on a du mal à décrypter le contenu du concept.

Dans une interview accordée au quotidien, *Le Matin du Sahara*, le ministre de l'Agriculture dit que «l'agrégation constitue une réponse au problème du foncier» et il évoque l'exemple unique et rare de la CO-PAG. Or, cet exemple, justement, montre que la question foncière ne peut pas être réglée par l'agrégation, parce que le lait est le produit qui illustre le mieux la faible connexion avec le foncier. Il suffit de rappeler le modèle des «exploitations-usines laitières» aux Pays-Bas, avec des élevages fonctionnant principalement à partir d'intrants à bas prix acquis sur le marché mondial. Il est vrai que les 20% de fruits et légumes exportés profitent d'une agrégation en aval, à partir des stations de conditionnement. Justement, quel est l'impact de cette forme d'agrégation sur l'amont, puisqu'elle ne touche que les phases de conditionnement et de stockage ?

Tout cela nous ramène au foncier. La question centrale est l'absence de véritable marché foncier. Les tran-

Le foncier de la discorde

En guise d'illustration des différends familiaux qui naissent à propos du foncier, ce témoignage recueilli auprès d'un agriculteur du Haouz qui a exploité pendant 20 ans des terres en indivision entre sa femme et ses beaux-frères (émigrés en ville et à l'étranger). Après les avoir consultés, il y a planté 20 oliviers et 20 pieds de vigne et les a entretenus pendant toute cette période. Au moment du partage de l'héritage indivis, ses beaux-frères ont racheté la part qui revenait à leur sœur (l'épouse de notre interlocuteur) à un prix dérisoire (500 dirhams effectivement versés). Sachant que le droit du «planteur» à une part sur les plantations est expressément reconnu dans le «droit coutumier agricole», notre agriculteur s'est fait spolier du fruit de 20 ans d'investissement, sous la pression de son épouse qui ne voulait pas d'un conflit avec ses frères, source de honte dans le douar (s'agissant de la propriété immobilière, la règle veut que la primauté revienne toujours aux hommes). Cette histoire montre les biais qui résultent de règles successorales intouchables, du pouvoir du mâle et de l'absence de solidarité, même entre frères et sœurs.



sactions sur le foncier continuent de se développer à partir d'éléments endogènes à la société rurale. Et avec le temps, le démembrement et la parcellisation augmentent. A la veille de la publication des résultats du dernier Recensement général agricole (RGA), tout le monde s'attendait à (ou appréhendait) des données confortant l'hypothèse souvent avancée de la concentration foncière. C'est le contraire qui en est ressorti : la seule classe-taille dont la surface moyenne a diminué (-42%) est celle des exploitants... de plus de 100 ha ! Etant donné la réalité des exploitations familiales et le fait que les règles successorales sont intouchables, il aurait fallu que les pouvoirs publics déploient une institution qui agisse comme une

interface pour assurer la régulation du foncier, chose qui n'a jamais été faite.

Citons l'exemple de la production sucrière dans les Doukkala. A la veille du désengagement de l'Etat, la question qui se posait était la suivante : est-ce que les agriculteurs vont abandonner la betterave à sucre ? Or, qu'avaient-ils comme alternative ? Elle a été le socle sur lequel a été conçu le projet d'irrigation du périmètre. Les vulgarisateurs qui devaient accompagner la transformation du système passaient leur temps à discuter avec les cohéritiers pour calculer ce qui revenait à chacun. Sur des terres indivises, on a vu des agriculteurs s'occuper d'une seule ligne de betterave. Donc, le ►►

Les zones grises du Maroc vert

problème n'est pas seulement la taille des exploitations (87% des propriétés dans les Doukkala font moins de 5 hectares), mais la multiplicité des interlocuteurs et des décideurs. Dans le cas de la betterave à sucre, la tentative d'agrégation n'a pas donné les résultats escomptés, parce qu'en termes de consommation et de besoins, les agriculteurs familiaux

résulte de la politique de planification qui s'est développée à partir des années 1970 ? Les coopératives ont été voulues par les pouvoirs publics, davantage que par leurs membres. Pour la plupart d'entre elles, le directeur est en fait un agent désigné et rétribué par l'administration. Sous couvert d'assurer un encadrement technique et administratif, il détient

Depuis l'avènement de la sécheresse des années 1980, que s'est-il passé dans la campagne ? Les agriculteurs ont reconfiguré l'affectation de leur production céréalière. Ils utilisent le blé tendre pour l'autoconsommation et comme une monnaie d'échange de tous les jours. En revanche, certains ont construit ou restauré des *matmorras* (silos souterrains traditionnels) pour «thésauriser» le blé dur et l'orge qui peuvent être facilement conservés pendant 3 à 10 ans. On peut se demander pourquoi un agriculteur, même aisé, garde une bonne partie de sa production de blé dur dans les *matmorras*, au lieu de transformer le grain en argent placé en banque ou ailleurs ? L'un d'entre eux m'a répondu, un jour : «Voulez-vous que le système financier (sous-entendu le Crédit agricole) sache ce que j'ai ? Où est le problème ? Pour les gros besoins de liquidités, un simple coup de fil me suffit pour disposer dans la journée de l'équivalent en billets de banque d'un chargement de trois tonnes. Mon blé en *matmora*, c'est une ressource quasi liquide sous mon contrôle exclusif, c'est aussi avoir un produit noble à offrir à mon réseau social et c'est enfin ma sécurité alimentaire».



gardent une large autonomie de décision. Ainsi, ils consacrent près de la moitié de la surface irriguée au blé, alors que le projet n'avait prévu que le quart, tout au plus.

Les agriculteurs savent qu'en s'organisant, ils peuvent dépasser le handicap de leur atomisation et constituer ainsi un interlocuteur puissant. Mais ils ne passent pas à l'acte. Assez souvent, quand on questionne sur leur manque d'organisation les agriculteurs qui se plaignent de leur dispersion, ils ne répondent rien. Les seuls sites où l'agrégation traditionnelle fonctionne encore sont les périmètres de petite et moyenne hydraulique en zones de montagne. Cela montre que la cohérence de la société rurale a été brisée pour l'assujettir à un spectre d'intérêts nouveaux et contradictoires. Faut-il rappeler que la création massive des coopératives

en réalité la totalité des pouvoirs de gestion. Ces dépendances ont eu un effet d'étouffement de l'initiative individuelle. Dans ce cas, comment lever le discrédit jeté sur une forme d'organisation qui a pourtant fait ses preuves dans les pays les plus développés ?

Entre l'enjeu céréalière et les cultures de substitution

L'enjeu des céréales au Maroc, contrairement à ce qu'insinue le «Maroc vert», concerne le consommateur urbain avant tout. C'est principalement vrai pour le blé tendre, céréale panifiable par excellence. Depuis le milieu des années 1980, l'objectif de porter très vite la surface du blé tendre à un million d'hectares a été soutenu sans discernement, notamment par le financement du Crédit Agricole, pour satisfaire les villes.

Partant des différentes études que nous avons menées sur les exploitations agricoles céréalières, il nous semble utile de rappeler que l'exploitation agricole céréalière se caractérise par trois grands traits fondamentaux. Premièrement, elle est le plus souvent de type familial. Cela implique notamment des relations complexes entre le ménage et l'unité de production agricole. Deuxièmement, c'est une unité de production agro-pastorale. Cela signifie que l'élevage est un élément structurant du système de production agricole. Troisièmement, elle est

souvent située en zone d'agriculture pluviale. De ce fait, la variabilité interannuelle des conditions climati-

pas mise en danger, tant il est marqué par le risque climatique et l'aléa politique. De plus, reste la question

Le Maroc pourrait au moins cibler les terres où le potentiel de production est bridé par l'incertitude du climat



ques se traduit par des fluctuations importantes du niveau de la production agricole en général, et de la production céréalière en particulier.

En Australie ou aux Etats-Unis, l'idée principale est que, pour accepter les risques du climat et du marché, les acteurs doivent pouvoir passer un contrat avec un organisme susceptible d'amortir les risques identifiés. Véritable institution d'étude, de crédit et d'assurance, cet organisme ne doit pas se substituer aux volontés individuelles. On pourrait parler d'une institution «agrégative» de l'offre de paquets technologiques performants, de financement et d'assurance. Loin d'avoir les moyens de ces deux puissances économiques, le Maroc pourrait au moins cibler les territoires où le potentiel de production est bridé par l'incertitude du climat et les aléas du marché.

Qu'en est-il alors des cultures de substitution ? Prenons le cas de l'olivier, fort rentable sur le moyen et le long terme. Malgré les offres alléchantes de financement, l'agriculteur familial, sauf des cas marginaux, ne s'y engage que si la diversification de son système de production n'est

des conditions de production et de transformation qui, dans un système de modernisation par standardisation, demandent une nouvelle logistique. En revanche, cela intéresse l'investisseur, l'entrepreneur dans le sens schumpétérien, prêt à attendre 6 à 8 ans pour atteindre la pleine production. Avant de se lancer dans l'aventure, l'entrepreneur va baser sa décision sur une évaluation financière de son projet. Il va non seulement planter une oliveraie, mais également investir dans une unité de transformation, afin d'optimiser la rentabilité de son investissement (obtenir directement de l'huile de très bonne qualité destinée à l'export par exemple). La logique d'une firme mue par la rentabilité va-t-elle nécessairement dans le bon sens de l'agrégation (point nodal du plan Maroc vert) ?

Au fond, «le plan Maroc vert» est un business plan qui ne peut concerner que les business acteurs. C'est un appel conçu pour donner aux investisseurs les moyens de venir s'inscrire dans l'espace agricole car on est convaincu que l'investissement entrepreneurial peut assurer des résultats économiques «colos-

saux» (en termes de PIBA, export, etc.), comme ce fut le cas pour le tourisme, l'immobilier. Pourquoi n'y a-t-il pas suffisamment d'investisseurs dans le domaine agricole ? L'entrepreneur attend-il que l'Etat lui envoie des signes et lui balise le chemin pour savoir où il va investir ? L'Etat ne l'a-t-il pas déjà fait depuis deux décennies, avec l'exonération du secteur de tout impôt sur le revenu ? Par ailleurs, dans ces «modèles d'agrégation», que deviennent les agriculteurs non performants ou qu'on juge inefficients ? Même en écartant l'hypothèse extrême de l'exclusion pure et simple des agriculteurs familiaux, la tendance irait vers une mise hors jeu de ceux qui ne suivent pas le rythme de «l'agrégateur». Ces pans entiers de la société rurale seront-ils alors pris en compte au niveau du second «pilier», celui de «l'accompagnement solidaire» ? ■

1 Durant le protectorat, le Maroc a été vendu aux Français comme «une nouvelle Californie».

Driss Benatya est co-auteur de cet ouvrage basé sur une étude effectuée en 2006, à propos des «implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural»

Najib Akesbi
Driss Benatya
Noureddine El Aoufi

L'agriculture marocaine
à l'épreuve
de la libéralisation

Economia
Ces temps

Le point sur la conjoncture

LA PRODUCTION

Stagnation sur les trois tableaux

Les analyses portant sur l'activité productive nationale, réalisées par différents intervenants sur la base de données forcément parcellaires, continuent de déboucher sur les mêmes conclusions générales, sans qu'elles puissent mettre valablement en relief les points forts ou faibles de l'évolution générale. Voilà ce que l'on peut noter au terme du premier trimestre 2008 :

- Selon les estimations avancées par le ministère de l'Agriculture, la production céréalière atteindrait le niveau moyen de 50 millions de quintaux (contre 24 millions en 2006-2007), la production de légumineuses resterait stationnaire et celle

de la betterave sucrière enregistrerait une hausse de 80%, passant de 15 millions de quintaux en 2006-2007 à 27 millions de quintaux en 2007-2008. Les primeurs, avec 1,8 million de tonnes, réalisent une augmentation de 18% (1,6 million de tonnes en 2006-2007), tandis que les agrumes accuseraient une baisse en volume de 15,4% (1,1 million de tonnes en 2007-2008 contre 1,3 million en 2006-2007).

Il s'agit donc d'une campagne moyenne qui vient estomper le triste souvenir laissé par la précédente.

- En ce qui concerne le secteur secondaire, la tendance générale est à la poursuite d'une évolution légèrement haussière, qui s'inscrit dans le vécu habituel avec, cependant, deux observations notables : les industries du textile et du cuir marquent un fléchissement persistant, tandis

que la branche du bâtiment et des travaux publics maintient son dynamisme, comme le souligne la hausse de 17,3% des ventes de ciment, au premier trimestre de cette année.

- Pour le secteur tertiaire, le dynamisme se poursuivrait en se consolidant, avec une mention spéciale pour les télécommunications et en dépit du fléchissement accusé par le tourisme. Les importants investissements engagés dans ce secteur devraient, à terme, venir renforcer la tendance observée.

De manière générale, on ne relève aucun signe annonciateur d'un mieux. Les poussées inflationnistes viendraient écorner la résistance de l'économie nationale aux chocs externes, aggravant le déficit de la balance commerciale et renforçant le rôle de la demande intérieure.

Comptes de la nation

	En milliards de dirhams		En glissement annuel	
	06 T4	07 T4	07T3/06T3	07T4/06T4
PIB à prix constants	138,6	141,5	2,1	2,1
VA agricole	22,6	18,2	- 17,5	- 19,4

	Montants (en millions de dirhams)		Variation en %	
	janv-mars 07	janv-mars 08	$\frac{3\text{ mois }07}{3\text{ mois }06}$	$\frac{3\text{ mois }08}{3\text{ mois }07}$
Exportations globales	31 087	33 479	+12,7	+7,7
Importations globales	56 800	71 008	+17,9	+25,0
Solde commercial global	- 25 713	-37 529	+24,9	+46,0
Taux de couverture en %	54,7	47,1	-	-
VA non agricole	100,3	106,3	5,7	6,0
PIB à prix courants	146,2	153,3	4,7	4,9

COMPTE EXTERIEUR

Les effets conjugués du pétrole et du blé

Évaluée en termes CAF/FOB, la balance commerciale des biens affiche un taux de couverture de 47,1%, contre 54,7% lors du premier trimestre de l'année 2008. La tendance sensible à la dégradation se confirme donc et s'explique,

nos partenaires commerciaux, tant à l'importation qu'à l'exportation. À ce propos, il convient de noter que la répartition par devise des recettes et des dépenses a continué à suivre une évolution favorisant la dégradation de la balance commerciale. Ainsi, la part de nos recettes en euro est passée de 64 à 61,8% du premier trimestre 2007 au premier trimestre 2008, alors

des deux groupes de produits que sont les produits alimentaires et les produits énergétiques est passée de 26,0% au terme du premier trimestre 2007 à 34,1% à fin mars 2008, les suites de la sécheresse 2006-2007 mais, également et surtout, le renchérissement des prix de ces biens au niveau international expliquant le phénomène.

Commerce extérieur des biens

Recettes des voyages	12 154	11 732	+15,1	-3,5
Recettes au titre des transferts des MRE	11 853	12 150	+16,7	+2,5
Investissements et prêts privés étrangers nets	4 906	5 774	+134,5	+17,7

Source : Office des changes

Commerce extérieur des services (janvier-mars 2008)*

	Recettes	Dépenses	Solde
Total	23 215,6	10 330,4	12 885,2
Dont			
Voyages	11 732,4	1 759,8	9 972,6
Services de transports	3 801,8	3 985,2	- 183,4
Services de communication	1 244,4	203,2	1 041,2
Centres d'appel	698,8	45,8	653
Autres services	5 738,2	4 336,4	1 401,8

* Chiffres provisoires
Source : Office des changes

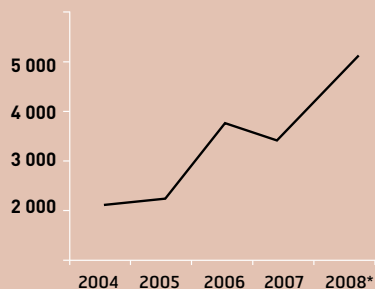
notamment, par le peu de dynamisme, voire la stagnation et même le recul de la quasi-totalité de nos exportations, exception faite toutefois des phosphates qui continuent à progresser très sensiblement, le renchérissement des prix des trois groupes de biens que sont les produits énergétiques, les produits alimentaires et les biens finis de consommation et enfin, le peu de diversification apporté au choix de

que celle du dollar est passée de 31 à 33,5%. Pour ce qui est des dépenses, le mouvement inverse a pu être observé : la part de l'euro est passée de 48,9 à 49% et celle du dollar s'est maintenue au même niveau. La montée de l'euro vis-à-vis du dollar a donc exercé un effet mécanique aggravant sur le solde de la balance commerciale. Il faut, par ailleurs, noter qu'au niveau des importations, la part

La balance commerciale des biens a, par contre, affiché un solde excédentaire à hauteur de 12 885,2 millions de dirhams, soit l'équivalent de 34,33% de son solde déficitaire et une amélioration du taux de couverture des exportations globales, lequel ressort globalement à 65,3%.

La contribution de la balance des services à la réduction du déficit de la balance commerciale des biens vient conforter la thèse selon laquelle les efforts devraient porter plus sur le développement des services à défaut d'un possible redressement des exportations de biens. Deux types de limites devront cependant être levés pour accorder quelque droit à cette même thèse : le caractère volatile des activités de services, qui devrait être levé par l'adoption de mesures favorisant leur ancrage dans l'économie et donc leur pérennité ; l'absence, ou à tout le moins, les insuffisances d'une politique réellement volontariste d'ouverture économique. ►►

Evolution du prix moyen de la tonne importée de pétrole brut



Source : Office des changes
* Chiffres provisoires

L'EMPLOI

Le chômage baisse à peine

Selon le HCP, l'économie nationale a créé 74 000 emplois nets entre le premier trimestre 2007 et la même période de 2008. La population active (15 ans et plus) est restée quasi stationnaire à quelque 11 274 000 personnes et le taux de chômage est passé de 10,1% au premier trimestre de l'année 2007 à 9,6% au cours de la même période de 2008. La baisse du taux de chômage a touché essentiellement les citoyens âgés de moins de 35 ans, passant de 25,4% à 23,7%.

Au niveau de l'évolution des salaires du secteur privé, le HCP fait état

d'un indice de salaire moyen du quatrième trimestre 2007, établi sur la base de statistiques fournies par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) avec, comme année de référence, le salaire moyen de l'année 2004.

A titre tout à fait indicatif, compte tenu du caractère provisoire et partiel des statistiques en question, cet indice a enregistré une hausse de 2,5% par rapport à la même période de l'année 2006, contre une baisse de 1,3% concernant le trimestre précédent.

L'ENVIRONNEMENT

INTERNATIONAL :

Pas de resserrement monétaire au Nord

Globalement, les données macroéconomiques devenues disponibles permettent d'escompter pour 2008 une croissance mondiale du PIB modérée en volume mais, sans se démonter, les économies dites émergentes continuent de jouer le rôle de locomotive de la croissance mondiale. Les risques de poussées inflationnistes consécutives au nouveau renchérissement du pétrole et des produits alimentaires demeurent présents et se traduisent même par une nette orientation à la hausse des prix, confortant ainsi les principales banques centrales dans leur attitude de vigilance en matière de

contrôle des marchés monétaires.

Dans les pays de l'OCDE, les prix à la consommation ont augmenté de 3,5% en glissement annuel en mars dernier, contre 3,4% le mois précédent. Hors produits alimentaires et énergie, cette hausse est restée globalement inchangée à 2,1% en rythme annuel en mars 2008. Mais en dépit des tensions observées ou prévues, les banques centrales des pays développés n'ont pas pris de mesures de resserrement monétaire et ce en considération de la phase de ralentissement de l'activité économique sur fond de crise sur le marché du crédit américain. Ainsi, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre ont-elles maintenu leurs taux directeurs inchangés, tandis que la Réserve fédérale américaine a ramené son taux directeur de 3% à 2,5%, dans une nouvelle tentative d'amener une détente sur le marché du crédit.

Enfin, deux observations importantes méritent d'être formulées. Les tendances haussières du pétrole et des produits alimentaires revêtiraient désormais un caractère structurel et devraient, de ce fait, exercer des effets déséquilibrants sur le commerce mondial, l'ordre monétaire international et l'activité économique en général. La deuxième observation a trait à la résurgence de l'interventionnisme des Etats et des organisations internationales en vue de juguler ou, tout au moins, de limiter les déséquilibres économiques et monétaires menaçants

FINANCES PUBLIQUES :

Dopage fiscal et flou compensatoire

Au terme du premier trimestre 2008, il est trop tôt pour se faire une idée

Importations de blé par pays (janvier-mars 2008) (graphique)

Pays	%
France	27,5
Canada	15,4
Argentine	17,1
Brésil	8,0
Lituanie	8,0
Autres	24,0
Total	100

valable de l'état d'évolution des finances publiques. Des observations contrastées s'imposent cependant. Les recettes ordinaires se sont élevées à 59,1 milliards de dirhams, marquant une hausse importante de 30,3% en glissement annuel par rapport à la même période de l'année dernière. Cette évolution est due, notamment, aux recettes fiscales qui ont enregistré une hausse de 39,3% par rapport aux prévisions, passant de 41 à 57,1 milliards, alors que la loi de finances 2008 prédisait une baisse de ces recettes.

Les dépenses courantes se sont accrues à un rythme, certes moins rapide, 20,7%, mais demeurant malgré tout important, compte tenu des impératifs d'économie que l'on pouvait espérer voir se réaliser. Les frais de personnel ont augmenté de 11,0% et les dépenses des autres biens et services de 17,8%.

Dans la conjoncture difficile que traverse actuellement le pays, on pouvait s'attendre à plus de fermeté et de responsabilité en matière de maîtrise des dépenses. Quant à celles qui seront engagées au titre de la compensation des prix des denrées de première nécessité, elles sont d'ores et déjà estimées à quelque 30 milliards de dirhams. Sur ce chapitre, la position du gouvernement manque encore de clarté et on ne voit pas où pourraient se situer les possibles recours de ce dernier pour y faire face.

Selon le Haut commissariat au Plan (HCP), l'indice du coût de la vie a enregistré, au cours du mois d'avril 2008, une augmentation de 3,7% par rapport au même mois de l'année précédente. Comparé au mois de mars 2008, il a augmenté de 1,3% au cours d'avril 2008, avec une hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,5% et une légère hausse de 0,2% de celui des produits non alimentaires.

L'indicateur de l'inflation sous-jacente arrêté par Bank Al-Maghrib à fin avril 2008 ressort à 4,8% par rapport à la même période de l'année précédente. Ce qu'il faut surtout

jugués d'une demande soutenue et d'une offre réduite sur le marché intérieur. Les perspectives à moyen terme en matière d'évolution des prix écartant toute possibilité d'accalmie, il apparaît comme tout à fait réaliste désormais de considérer la hausse des prix comme un phénomène structurel. Ceci est d'autant plus vrai que les fluctuations monétaires sur les marchés internationaux et leurs effets sur la position du dirham contribueront à l'exacerbation des tensions.

Du côté des prix à la production industrielle, énergétique et minière et d'après l'enquête mensuelle (mois



Le siège Bank Al Maghrib à Casablanca

retenir en matière d'évolution des prix, c'est que la tendance haussière a été alimentée aussi bien par le renchérissement de certains produits à l'importation, notamment les produits énergétiques et alimentaires, que par les effets con-

de mars 2008) menée par le HCP, l'indice des prix dans le secteur des «industries manufacturières» a enregistré une hausse de 3,5%, tandis que celui du secteur des «industries extractives» a connu une augmentation de 0,2% seulement. ■

Inflation

	Variation en %		
	mars 08/fév.08	avril 08/mars 08	avril 08/avril 07
Indice du coût de la vie*	0,9	1,3	3,7
Indicateur de l'inflation sous-jacente**	0,9	0,3	4,8

* Source : Haut commissariat au Plan

** Calcul BAM

RÉFLEXIONS SUR LE «NOIR»

Mercredi 4 juin, la retransmission des questions orales des parlementaires a été moins monotone que d'habitude. Bien sûr, il y avait cette même voix cassante du président de séance qui intervenait chaque fois qu'un élu dépassait d'un cheveu le politiquement correct « maison » (entendez le début de frémissement d'une critique possible). Mais cela n'a pas empêché l'un d'entre eux d'entonner : « Il faut cesser d'appeler ce qui se passe dans le domaine de l'immobilier des dessous-de-table. Il faut appeler un chat un chat, c'est de la CORRUPTION ! ». Pris par un désir subit de se mettre en scène, notre homme s'est mis à répéter la même phrase, comme pour s'assurer qu'elle n'allait pas passer inaperçue.

Je la saisis au vol. Ce que dit ce vaillant élu est un doux euphémisme. Ce qui se passe dans le foncier et l'immobilier est de l'ordre du racket, du vol caractérisé et de la dissimulation de crime. Mais pour comprendre le mécanisme par lequel tout cela s'orchestre, il faudrait agencer tous les éléments du puzzle : comment les promoteurs achètent-ils les terrains ? Que se passe-t-il sur les terrains au statut flou ou archaïque ? Comment l'autorisation de construire est-elle délivrée ? Qui renchérit sur les prix de vente ? Pourquoi tout le monde se tait-il ?

L'achat de terrain. Bienvenue dans la zone sombre de l'État. Un exemple en vaudrait dix. Le gros promoteur, Addoha (qui, comme son nom l'indique, s'est levé de bonne heure pour raffer la mise) a acquis une bonne dizaine de terrains, initialement domaines de l'État, soit directement, soit en les rachetant à

Gouvernement, Parlement, promoteurs parlent tous de la partie visible de l'iceberg (le noir à la vente). Or, le noir est une chaîne qui finira par étrangler la paix sociale.

la CDG, sans avoir à transiter par un appel d'offres. Cela fait de lui un privilégié notoire. Mais Addoha n'est que l'arbre qui cache mal la forêt. Parmi la masse de promoteurs, l'accès au terrain, quand il n'est pas soumis à une vente aux enchères ou une soumission réglementée, nécessite parfois des années de tractations, de marchandages et autres pratiques occultes que la bureaucratie a l'art de dissimuler. A la base, déjà, le noir naît dans le foncier, avec parfois, la complicité et la bénédiction des autorités et des élus locaux.

Il y a terrain et terrain. La dernière étude de la Banque mondiale sur le foncier a révélé qu'il y avait six statuts pour les terrains au Maroc. La part titrée et immatriculée est loin d'être dominante et, même à ce niveau, les quelque un million d'hectares du patrimoine privé de l'État ne sont pas toujours cédés en toute transparence. Le reste demeure sujet à du noir négocié (c'est le cas des terres collectives qui constituent en tout 12 millions d'hectares), à du noir imperceptible (les 100 000 hectares catalogués Habous ne sont pas toujours cédés dans les règles de l'art), voire du noir sauvage (la

mafia de la forêt est responsable de la dilapidation et de la spoliation de domaines forestiers, avec la complicité avérée de responsables et d'élus). Dernièrement, le gouvernement a bien voulu soumettre à une taxe les terrains nus, non bâtis, pour les sortir de l'anonymat public. Pour le reste, préconise la Banque mondiale, il lui faudra 15 ans pour sortir de l'anarchie. D'ici là, le foncier restera largement dans le noir.

Les "petits" et les gros prix. Dans le domaine de l'immobilier, l'État marocain n'aime pas inviter les «petits» et même les moyens à jouer dans la cour des grands. Pour se lancer dans le logement social, par exemple, il faut avoir 2 500 logements à son actif. Résultat, ce sont des promoteurs qui cherchent de «grandes» marges de bénéfice pour maintenir leur «grande» taille qui monopolisent le marché. En face, les petits, n'ayant ni la même facilité d'accès aux terrains, ni la même capacité concurrentielle, sont obligés de faire monter les prix, avec une grosse part (15 à 30%) qui ne transite pas par les circuits visibles de la finance publique, même si elle est prise en compte par les banques. Aujourd'hui, ils sont 100 promoteurs seulement à avoir signé «la charte contre le noir». Les autres, qui n'en ont pas les moyens, en veulent à tous les intermédiaires (ils sont parfois 15) qui les rackettent, avant l'obtention du permis de construire et avant d'habiter.

Aujourd'hui, tout le monde (gouvernement, Parlement, promoteurs) parle de la partie visible de l'iceberg (le noir à la vente). Or, le noir est une chaîne interminable qui finira par étrangler la paix sociale. ■